

# Compte-rendu Atelier TOURISME

## Congrès AFLYHT 2015

### POINT SUR L'ATELIER DE PROFESSIONNALISATION

#### BTS Tourisme 1<sup>ère</sup> session 2014

A la fin de la première année, les étudiants de BTS Tourisme choisissent une spécialisation : l'atelier de spécialisation permet d'augmenter les compétences sur cet espace de transversalité.

Il s'agit d'un espace pédagogique privilégié pour :

- développer la dimension transversale de la professionnalité
- renforcer des compétences professionnelles spécifiques liées à la nature de la spécialisation choisie par l'étudiant dans le cadre de son parcours de professionnalisation

Le travail en équipe pédagogique peu habituel est dans ce cadre nécessaire. Il implique la collaboration de plusieurs enseignants travaillant de façon coordonnée et, pour une partie de l'horaire, de façon simultanée.

Un retour d'expérience sur les 2 années passées de cet atelier de professionnalisation a été effectué via un échantillonnage de réponses d'établissements avec un questionnaire support portant sur 4 thèmes :

- Application des textes
- L'organisation des horaires
- L'appropriation de l'espace par les équipes
- Les pratiques pédagogiques

#### 1) Déclinaison de l'échantillon

- 17 questionnaires
- Des établissements adhérents à l'AFLYHT offrant une formation BTS tourisme
- Publics et privés sous contrat
- Un mois pour l'enquête
- Des réponses apportées par des chefs d'établissement ou coordinateurs tourisme

## 2) Thématique : application des textes

	Référentiel Horaire	Application effective
Atelier de professionnalisation Première année de BTS	(1+2)	92,3%
Atelier de professionnalisation Seconde année de BTS	(1+3)	84,6%

## 3) Thématique : l'organisation des horaires

Les heures devant être co-animées le sont à 77 % (préconisation du référentiel)

Dans 75 % des cas, les horaires sont annualisés (dans les états de services), les 25% restants sont en Heures supplémentaires effectives.

D'autres mises en œuvre ont été recensées :

- ✓ Utilisation de l'une des 3 heures de LVE en alternance avec /LVE LVA
- ✓ Annualisation de l'heure de classe entière, et HSE pour les heures de co-animation
- ✓ Tout en heures ponctuelles en fonction des interventions

89% de retours positifs concernant la pertinence de l'annualisation des horaires d'atelier :

- ✓ Visibilité et efficacité organisationnelle
- ✓ Facilite la gestion des personnels
- ✓ Permet de construire des parcours spécifiques collant aux attentes des étudiants
- ✓ Organisation de projets annuels avec les professionnels
- ✓ Programmation annuelle des interventions
- ✓ Plus grande responsabilisation des enseignants intervenant dans l'atelier

En conclusion :

L'annualisation permet de repousser dans le temps la mise en situation professionnelle des étudiants.

L'organisation la plus pertinente semble être un mixage entre annualisation et HSE.

## 4) Thématique : L'appropriation de l'espace par les équipes

De quelles disciplines relèvent les intervenants en atelier ?

- ✓ 23,3% Tourisme
- ✓ 23,3% Eco-gestion
- ✓ 23,3% Langues vivantes
- ✓ 26,7% Tourisme et territoire

75% des équipes estiment que le découpage de l'horaire d'atelier en division et demi-division est adapté.

Concernant l'utilisation et les contenus des heures en division :

- ✓ Définition du parcours de professionnalisation
- ✓ Présentation du référentiel, des compétences à acquérir, des situations professionnelles

- ✓ Suivi du livret de professionnalisation
- ✓ Méthodologie du rapport d'EPE
- ✓ Consignes de travail précédant l'atelier
- ✓ Réunion d'organisation d'un voyage d'études, d'une JPO, d'un e-learning...

Concernant l'utilisation et les contenus des heures en demi-division :

- ✓ Rencontres avec des professionnels
- ✓ Préparation/retour/exploitation des stages
- ✓ Méthodologies (guidage par ex)
- ✓ Débriefing d'atelier
- ✓ Découverte de métiers
- ✓ Synthèse et bilans d'activité

## 5) **Thématique : les pratiques pédagogiques**

Concernant la répartition des tâches dans co-animation :

- ✓ Collégalement en fonction des compétences
- ✓ En fonction des thématiques proposées pour l'atelier
- ✓ Par fonctions (F1,F2...)
- ✓ Les intervenants corrigent, guident, conseillent les étudiants
- ✓ Travail d'équipe
- ✓ Un concepteur de séance et un/des accompagnateurs
- ✓ Création de sous-groupes pour l'approfondissement d'une pratique

Concernant les difficultés recensées :

- ✓ Les enseignants ne savent pas pratiquer la co-animation
- ✓ Difficultés à mettre en place une approche transversale ou pluridisciplinaire
- ✓ Répartition des tâches pas toujours équitable entre les membres de l'équipe

Concernant Critères de détermination des thèmes de l'atelier :

- ✓ 15,4% : le projet pédagogique de l'établissement
- ✓ 69,2% : les événements organisés par l'établissement concernant la section tourisme
- ✓ 84,6% : les événements et demandes des professionnels du tourisme locaux
- ✓ 61,5% : la mise en place de thèmes transversaux de la professionnalité
- ✓ 69,2% : l'invitation d'intervenants extérieurs
- ✓ 38,5% : la préparation aux épreuves de l'examen
- ✓ 46,2% : le suivi des dossiers de CCF et du livret de professionnalisation

Concernant le réinvestissement des compétences acquises :

- ✓ Dans les périodes de formation en entreprise ou lors d'actions professionnelles ponctuelles
- ✓ Organisation d'oraux professionnels transversaux (GRC+LVA)
- ✓ Organisation ou participations à des événements professionnels (JPO, salons, visites guidées, accueil de délégations étrangères,...)
- ✓ Présentation d'une destination pour les clients du restaurant d'application
- ✓ Accueil d'un congrès
- ✓ Accompagnement pour une classe de BTS d'une autre académie ou pour une agence réceptive...

## En conclusion des suggestions pour optimiser l'atelier de professionnalisation :

- ✓ Construire les ateliers sur la base d'une situation professionnelle réelle en s'appuyant sur le réseau des partenaires de l'établissement
- ✓ Intégrer des expérimentations et formations transversales (exercice d'évacuation d'un autocar)
- ✓ Prévoir une concertation régulière des différents intervenants de l'atelier
- ✓ Mettre en place des outils de partage entre les enseignants (agenda partagé, base de données stages ou ateliers)
- ✓ Construire les ateliers sur la base d'une situation professionnelle réelle en s'appuyant sur le réseau des partenaires de l'établissement
- ✓ Intégrer des expérimentations et formations transversales (exercice d'évacuation d'un autocar)
- ✓ Prévoir une concertation régulière des différents intervenants de l'atelier
- ✓ Mettre en place des outils de partage entre les enseignants (agenda partagé, base de données stages ou ateliers)
- ✓ Construire les ateliers sur la base d'une situation professionnelle réelle en s'appuyant sur le réseau des partenaires de l'établissement
- ✓ Intégrer des expérimentations et formations transversales (exercice d'évacuation d'un autocar)
- ✓ Prévoir une concertation régulière des différents intervenants de l'atelier
- ✓ Mettre en place des outils de partage entre les enseignants (agenda partagé, base de données stages ou ateliers)

## Questions-réponses :

- Quid du projet d'accréditation ECTS ?

Comme tout BTS : 120 ECTS pas davantage.

- Quelle réflexion ou remédiation concernant la difficulté des enseignants à travailler ensemble?

Par exemple, à l'ESPE d'AMIENS : il y a des modules de formation dédié à la co-animation, à la préparation en amont sur la transversalité des compétences et l'approche croisée. L'idéal serait un module de formation croisé entre les disciplines : tourisme, éco-gestion, tourisme et territoire et langues vivantes. La co-animation ne doit pas devenir un enseignement en demi-groupe. Le référentiel fait des préconisations pour ces espaces de transversalité.

- Quel est le cadre légal qui « protègent » les EPLE quand les étudiants partent sur le terrain dans le cadre de ces ateliers ?

Les conventions de mise en situation professionnelle ponctuelle, les conventions de partenariats signés avec les professionnels.

Il ne peut y avoir un cadrage spécifique national à ce propose : c'est de la responsabilité des EPLE de créer le document et de la faire approuver par leurs conseils d'administration, ce qui permet une plus grande autonomie aux établissements.

L'AFlyHT peut mettre en ligne un document type.

Si l'action se déroule en dehors du temps scolaire : il faut la signature de l'étudiant en plus.

- Quelles évolutions possibles de l'atelier de professionnalisation ?

Il s'agit d'un réel espace de liberté pédagogique.

Des progrès restent à faire dans l'évaluation et le livret de professionnalisation.

Un cadrage pourrait être intéressant dans ces perspectives quant à la difficulté pour certains enseignants d'évaluer des compétences et d'évaluer un parcours professionnel, ainsi que sur positionnement de l'atelier dans l'évaluation globale.

Le rapprochement quasi –inexistant entre l'hébergement et le tourisme interroge.